

Sansal et l'Algérie des maîtres chanteurs

Philippe Videlier

« Il reviendra à Pâques, mironton, mironton, mirontaine,
Il reviendra à Pâques ou à la Trinité, ou à la Trinité.
La Trinité se passe, mironton, mironton, mirontaine,
La Trinité se passe, Malbrough ne revient pas... »
(Chanson enfantine)

« Maintenant qu'il y a eu condamnation, on peut imaginer que des mesures de grâce, notamment en fonction de la santé de notre compatriote, soient prises. »
(François Bayrou, Premier ministre, 1^{er} juillet 2025)

De tous les présidents algériens depuis l'indépendance, Abdelmadjid Tebboune est certainement le seul qui n'a ni histoire ni relief. Chacun de ses prédécesseurs a en sa faveur ou défaveur des événements mémorables attachés à son nom et à sa personne. Depuis Ahmed Ben Bella, à l'été 1962, jusqu'à Abdelaziz Bouteflika en passant par le colonel Boumediène, le colonel Chadli Bendjedid et même le général Zeroual. Sur tous, il y aurait beaucoup à dire. Mais sur Abdelmadjid Tebboune, très peu.

Bien sûr, hors de cette succession, se détachent deux figures légendaires dignes d'estime qui ne furent en réalité « présidents » qu'à demi : Ferhat Abbas, le premier président du

Philippe Videlier est écrivain et historien. Il est notamment l'auteur de *Quatre saisons à l'Hôtel de l'Univers* (Gallimard, 2017) et de *Rendez-vous à Kiev* (Gallimard, 2023).

Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), débarqué avant même l'indépendance, et Mohamed Boudiaf, fondateur du Front de libération nationale (FLN), président du Haut Comité d'État institué pour

faire barrage à la déferlante islamiste, assassiné le 29 juin 1992 – assassinat jamais élucidé. Ces deux personnalités, très transitoires, s'inscriront sans doute dans l'histoire algérienne pour leur attachement à l'idée démocratique, au désintéressement et à la probité.

Ben Bella, installé au pouvoir à l'été 1962, pensait y rester indéfiniment et commença par persécuter ses opposants, faisant arrêter et mettre au secret Mohamed Boudiaf, Ferhat Abbas, pourchasser Hocine Aït Ahmed le Kabyle et quelques autres. Ahmed Ben Bella était la coqueluche de l'*intelligentsia* française. Il cultivait un certain nombre d'amitiés, on lui prêtait l'idée d'établir en Algérie un socialisme qu'il qualifiait d'"islamique", teinté d'autogestion (une idée soufflée par l'un de ses pygmalions, épigone du trotskisme, nommé Michel Raptis, davantage connu sous le pseudonyme de « Pablo » – le journaliste à l'AFP François Fejtö le disait « conseiller écouté de Ben Bella et qui finit par devenir plus algérien qu'internationaliste »). La perspicacité du conseiller s'exprima dans une analyse datée du 6 septembre 1962, soit deux mois tout juste après la proclamation de l'indépendance. On y trouve le compte rendu d'une « entrevue avec le frère Ben Bella » à Alger. « J'ai demandé au frère Ben Bella si on s'acheminait vers la construction d'un appareil d'État de type nouveau... (1) » Incontestablement, et pour le malheur de l'Algérie, c'était le cas. Le rapport de Pablo inclut une incidente concernant « la personnalité magnétique du colonel Boumediène » : « Je suis, pour ma part, enclin à croire que cet homme de qui se dégage une profonde et sincère foi au peuple, je dirais même en la base, en la mystique de la Révolution [...] ne s'accommodera jamais d'un appareil d'État recopiant le système administratif hérité du colonialisme. (2) » Cette conclusion se révéla dramatiquement exacte : en fait de mystique, le colonel Boumediène installa la sienne par un coup d'État surprise qui renversa Ben Bella en juin 1965, le fit mettre à l'ombre pour quinze ans, et renvoya dans ses foyers le conseiller Michel Pablo, forcé à une fuite précipitée (plusieurs de ses camarades étrangers furent alors arrêtés et torturés).

La foi dans le président algérien ne se limitait pas à une frange gauchiste ayant soutenu la guerre d'indépendance. Ainsi le socialiste Claude Estier offrait aux lecteurs de *France Observateur* (ancêtre du *Nouvel Obs*) une interview de Ben Bella agrémentée de commentaires naïfs. L'entretien lui-même (juin 1963) se fige en document historique à la lumière de la suite. Ben Bella *dixit* :

« Ce n'est pas un régime policier. C'est plutôt un peu trop l'anarchie. Nous voudrions nous dispenser de l'appareil

policier dont toutes les révoltes sont accompagnées. Même si nous devons un jour y avoir recours, nous garderons toujours cet esprit démocratique sans jamais employer de méthodes qui dénatureraient le sens de notre révolution. (3) »

À cet endroit, le magazine renvoie à une note de bas de page : « Cet entretien a eu lieu la veille de l'arrestation de Boudiaf. » On ajouterait volontiers un point d'exclamation. Dans un ouvrage paru à Paris en 1964, *Où va l'Algérie ?* (4), Mohamed Boudiaf raconta son odyssée : enlèvement en pleine rue, séquestration arbitraire, embastillage, grève de la faim, avant une libération due aux pressions internationales. Tandis qu'à la même date, Claude Estier publiait son essai *Pour l'Algérie* (5). Une sorte de *Who's Who* des personnalités algériennes : s'y égrenaient les noms de Boumediene (« l'homme mystère du régime »), Bouteflika (« jeune homme fringant ») et Mohamed Khider, le dissident potentiel (« Il est sans doute celui dont les intentions secrètes sont les plus difficiles à percer »). Khider, soudain démis de ses fonctions, fit déflection.

Parti unique, affaires multiples

Rendant compte au mois d'avril 1964 de l'ouverture du congrès du FLN, la presse internationale annonça : « Ben Bella a cloué au pilori ceux qui veulent que l'Algérie soit libérée du parti unique. » Le président Ben Bella se fit applaudir par ses ouailles : « Notre société a besoin d'un moteur, ce moteur, c'est le parti unique. » À quoi Mohamed Khider répondit par une conférence de presse... à Paris : « Il n'existera bientôt plus d'autre solution au peuple algérien que la résistance armée pour se libérer d'un régime qui glisse de plus en plus vers le fascisme. (6) » L'ennuyeux, avec Khider, c'est qu'il était parti avec la caisse, ce qui contrariait gravement le président Ben Bella. On parlait de 60 millions de francs suisses détenus dans une banque helvétique. En effet, Mohamed Khider, ancien trésorier du FLN qui centralisait l'argent des ouvriers émigrés, avait monté en Suisse un établissement financier, la Banque commerciale arabe, gérée par un banquier nazi, François Genoud, héritier des « droits d'auteur » d'Adolf Hitler et de Joseph Goebbels. « M. Genoud est un ami de Ben Bella et de moi-même », déclara Khider en octobre 1964 lorsque, au cours d'un voyage d'affaires,

l'ami Genoud se trouva provisoirement retenu en Algérie, sans motif initial, puis placé sous mandat de dépôt par un juge d'instruction d'Alger, inculpé de trafic de devises et d'infraction à la législation sur les changes, comme moyen de pression sur le trésorier indélicat Khider et les autorités suisses. « M. Genoud bénéficie de toutes les garanties prévues par la législation pénale. Il a pris contact avec un avocat », précisa le parquet d'Alger. Étrangeté de la politique, l'avocat du banquier nazi était un Suisse socialiste qui, après trois mois, se désista, déclarant : « Le pouvoir judiciaire algérien n'est qu'un instrument de l'État. » De fil en aiguille, pour en finir, le gouvernement de Berne expulsa de Suisse l'encombrant Khider et, à titre de réciprocité, le banquier Genoud fut rendu à la liberté.

Telles se présentaient les mœurs politiques, étatiques et judiciaires algériennes lors du premier mandat présidentiel suivant l'indépendance. Le quotidien parisien *Combat*, dans lequel s'était naguère illustré Albert Camus, commenta l'affaire ainsi :

« On murmure, à Genève, que la décision du Gouvernement helvétique pourrait avoir son origine dans le désir de voir libérer M. Genoud, directeur de la Banque commerciale arabe, arrêté récemment à Alger. Cette arrestation s'est d'ailleurs effectuée dans des conditions scandaleuses qui illustrent assez bien l'accélération du caractère policier du régime installé à Alger. (7) »

Voilà la réputation que se forgeait le gouvernement de l'Algérie.

À quelques mois de là, le colonel Houari Boumediene prit le pouvoir et, pour longtemps, s'y installa. Ben Bella fut arrêté en pyjama à l'aube du 19 juin 1965, conduit dans un lieu secret, si bien qu'on ignorait s'il était vivant ou mort. Trois avocats français poussèrent les concessions jusqu'à proposer de rendre visite à leur client « les yeux bandés » afin de s'assurer, « même de loin », que Ben Bella était toujours de ce monde. Requête rejetée. L'insoutenable suspense dura jusqu'en novembre, lorsque fut rendue publique une lettre manuscrite du prisonnier à sa mère. Un comité de soutien à Ben Bella se constitua à Paris. On y trouvait Françoise Sagan, Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir. (Et aussi Michel Raptis alias Pablo, *incognito*). De même qu'Aimé Césaire, François Mauriac, André Breton. Ce comité de solidarité envers les prisonniers politiques algériens dénonçait le « règne de l'arbitraire » :

« Il faut le dire, ne pas se lasser de le répéter : en l'absence de garanties légales qui leur sont refusées, le sort et la sécurité même des victimes de la répression, en Algérie, dépendent, pour une large part, des pressions de l'opinion internationale. (8) »

Ben Bella ne fut jamais inculpé ni jugé. Il demeura en prison puis en résidence à l'isolement, c'est tout.

Houari Boumediene se tailla un régime à la mesure de ses ambitions, s'instituant d'abord président du Conseil de la Révolution, puis président de la République, du 10 décembre 1976 jusqu'à sa mort, fin 1978. Candidat unique du parti unique, Boumediene obtint 95,23 % des voix avec un taux de participation de 95,82 %, ce qui prouvait mathématiquement la haute satisfaction des Algériens. Le régime s'aligna sur les Non-Alignés et se couvrit d'un vernis progressiste. Mais il ne suffit pas pour cela de renommer boulevard Che-Guevara l'ex-boulevard de la République qui domine le port d'Alger (boulevard inauguré par Napoléon III). Il ne suffit pas d'accueillir les guérilleros brésiliens en lutte contre la dictature militaire de leur pays. Et moins encore de recevoir à Alger Eldridge Cleaver et les proscrits des Black Panthers (ce compagnonnage d'ailleurs se termina mal). Le régime en effet maintenait les spécificités acquises sous la présidence antérieure. Mohamed Khider, l'opposant détenteur du « trésor de guerre du FLN », fut abattu le 3 janvier 1967 devant son domicile, à Madrid, où il s'était réfugié.

Le 10 juillet 1967, l'affaire du trésor de guerre arriva devant la justice genevoise : qui donc au bout du compte allait toucher le grisbi ? En jeu, 42 769 100 francs suisses, sans compter ce qui s'était perdu en cours de route ! Le 13 juillet 1967, trois citoyens helvétiques voyageant dans un avion de tourisme, et provenant peut-être du Biafra en guerre civile, furent arrêtés à Hassi Messaoud pour « espionnage », tenus au secret pendant quarante jours, puis emprisonnés à Alger et inculpés d'« atteinte à la sûreté intérieure de l'État ». Après huit mois de cette détention arbitraire, la Suisse s'agita, des personnalités, avocats, juges, universitaires, journalistes s'adressèrent à l'Algérie officielle en des termes polis et calculés, respectueux voire flagorneurs, afin de ne point heurter les susceptibilités :

« Nous en appelons maintenant au gouvernement algérien : la Suisse dans son ensemble a participé avec sympathie à l'œuvre de libération que vous avez entreprise en faveur de votre pays. Chacun ici suit avec intérêt le

travail considérable que vous accomplissez pour que l'Algérie prospère, soit forte et heureuse. La libération de nos concitoyens contribuerait ainsi à renforcer ces sentiments de sympathie à l'égard de votre pays. Elle serait un acte de justice et de sagesse, qui grandirait votre peuple et servirait au maintien de bonnes relations avec la Suisse. (9) »

Hélas, la démarche resta sans effet. Les Suisses peinaient à saisir où les Algériens voulaient en venir.

« La difficulté la plus grande a été de faire admettre aux autorités algériennes que ces prisonniers ne sauraient en aucun cas être utilisés comme monnaie d'échange contre le *trésor Khider*, enfoui quelque part dans les banques suisses. (10) »

Comme si l'idée d'un chantage avait pu effleurer les autorités concernées de part et d'autre ! En juillet 1968, rien encore n'était réglé. « Il y a un an que des Suisses sont emprisonnés en Algérie sans jugement », titrait la presse (11). Et puis, à l'automne, on apprit que le ministre délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux se rendrait à Alger pour des entretiens. L'affaire se discutait toujours à la Cour suprême d'Alger lorsque parvint enfin la bonne nouvelle : le 20 décembre, bénéficiant d'une mesure de grâce du président Boumediène à l'occasion de la fête religieuse de l'Aïd el-Fitr, les trois « espions » suisses arrivèrent à l'aéroport de Genève-Cointrin.

Ce n'est que trois mois plus tard que filtrèrent certains aspects de l'affaire, dont les « méthodes dignes de la Gestapo » utilisées par la police algérienne à l'encontre des prisonniers durant trente-huit jours d'interrogatoires, décrites par le menu au cours d'une conférence de presse : « J'ai subi le supplice de la baignoire électrique treize fois en quinze jours... J'ai connu le seau métallique placé sur la tête, et sur lequel on tape deux ou trois heures de temps... J'ai connu encore d'autres tortures : la toupie, la bouteille de whisky, la pompe, les coups de nerfs de bœuf, la balançoire, et l'exécution simulée... (12) » (le principal tortionnaire devint plus tard ministre puis ambassadeur au Portugal). Parmi les chefs d'accusation portés contre les trois « espions », celui de vouloir annexer une partie du territoire national (à la Suisse) ! Au cours des auditions, un juge d'instruction avoua aux inculpés : « Vous êtes des otages, tant que vous [la Suisse] n'aurez pas fait un geste vis-à-vis des Algériens, vous resterez ici en prison. (13) » Ce point fut confirmé au cours d'une conversation entre leur avocat et le ministre des Affaires

étrangères Bouteflika : « Ils seront libres dans les quarante-huit heures, si la Suisse fait un geste... (14) » Un geste... Le trésor de guerre de Khider, les comptes à numéro, les coffres pleins du banquier Genoud... Au moment de leur libération, avant de monter dans l'avion, un diplomate suisse intima aux graciés de ne rien dire à la presse en arrivant, mais seulement des banalités pour ne pas entraver la suite des négociations entre la Suisse et l'Algérie. À la mort de Boumediene, le contentieux n'était pas encore clos.

Un président directeur de prison

Probablement serait-il fastidieux de dérouler tout l'héritage qui mène l'Algérie jusqu'à aujourd'hui. Il faudrait parler des émeutes sanglantes d'octobre 1988, de l'ouverture du président Chadli Bendjedid, des mouvements de Kabylie, des espérances en une possible démocratie, de l'émergence sournoise des islamistes dans le sillage de Khomeyni, des Frères musulmans et du djihad d'Afghanistan. Des lecteurs scrupuleux se demanderaient ce qu'il était advenu de l'ex-président Ben Bella, libéré en 1980, exilé en Suisse chez son ami le banquier Genoud et évoluant désormais dans les eaux glauques de l'islamisme. Il faudrait surtout parler de la guerre innommable dans laquelle les islamistes ont fait basculer l'Algérie, des torrents de sang, des flots de douleur, des sommets de sauvagerie lors de la « décennie noire », que les présidents Zeroual et Bouteflika ont soldée au détriment des victimes par leurs prétendues lois de « concorde civile » : l'amnistie des assassins et les compromis passés avec leurs mentors.

Le président Tebboune succéda en 2019 à Bouteflika, démissionné pour avoir voulu briguer un cinquième mandat. On sait peu de choses sur le président Abdelmadjid Tebboune, « vainqueur mal élu de la présidentielle contestée du 12 décembre en Algérie et considéré comme illégitime » (15), réélu avec 84,30 % des suffrages exprimés en septembre 2024. Il n'a certes pas le *curriculum* de Ben Bella, de Boumediene, de Chadli Bendjedid. Sa biographie officielle dit qu'il débute son parcours scolaire à Sidi Bel Abbès, qu'entre 8 et 12 ans, au temps des Français, il fréquenta l'école libre des imams, qu'il obtint son baccalauréat à Tlemcen l'année du coup d'État contre Ben Bella, qu'il commença une carrière de fonctionnaire à sa sortie de l'École nationale d'administration sous Boumediene, qu'il fut préfet sous Chadli Bendjedid, ministre sous Bouteflika (et même Premier ministre pendant deux mois et vingt et un jours avant d'être congédié). On omet de préciser, élément crucial, qu'il prit très tôt sa carte au FLN pour grimper dans la carrière car cette formalité était obligatoire.

Le président Tebboune ne semble pas insensible à son image, si l'on en croit *El Moudjahid*, ce journal du fond des âges, « il a humblement sollicité les Algériens à lui renouveler sa confiance pour accéder à un second mandat, faisant le serment de poursuivre la dynamique d'édification d'une Algérie forte et triomphante » (16). Dans cette perspective, l'affaire Sansal tombe bien mal. Vraiment. C'est même une erreur cardinale. Au président Tebboune cela confère une histoire détestable, une histoire qui va rester, lui coller à la peau comme le sparadrap du capitaine Haddock. Le président Tebboune connaît certainement le capitaine Haddock. L'hebdomadaire *Tintin* était en vente à Sidi Bel Abbès dans sa jeunesse. Absolument. Le sparadrap du capitaine Haddock dans *L'Affaire Tournesol*: histoire de ce savant lunaire et distrait séquestré par la cruelle dictature bordure, le sparadrap dont on ne se débarrasse pas et qui se balade jusque sur les mains d'un sbire de la police politique... « Ce sparadrap de malheur, mille tonnerres ! [...] Ce tonnerre de Brest de sparadrap qui ne veut pas me lâcher ! »

L'affaire Sansal est de celles qui marquent leur temps, et, assurément, elle marquera à jamais ce moment de l'Algérie, car l'histoire fonctionne ainsi.

La cascade de décisions judiciaires arrangées place le président Tebboune en ultime recours. Cela rabaisse la fonction présidentielle au niveau le plus bas, faisant de lui le gardien des clés. Grâce ou pas grâce. Annoncée une fois... puis deux... puis trois... Le sadisme calendaire – grâce pour Noël, pour le jour de l'An, le Ramadan, la fête nationale... – accroît le discrédit. Il est difficile de croire que cela s'inscrit dans « la dynamique d'édification d'une Algérie forte et triomphante ». Le risque est grand, dès lors, que se répande comme un slogan « *One, two, three, c'est ça l'Algérie !?* ».

En son époque, l'affaire Dreyfus déchaîna des passions jusque là-bas, outre-Méditerranée, notamment parmi les populations algériennes de souche européenne. Il ne manquait pas alors de brûlots antisémites pour attiser les haines : *L'Antijuif algérien*, *Le Petit Antijuif*, *L'Union antijuive*, *La Trique antijuive* (et même *Le Bel-Abbésien*). L'affaire Dreyfus reste forcément évocatrice sur l'autre rive. L'affaire Sansal pourrait bien être l'affaire Dreyfus de l'Algérie. Ce n'est pas outrancier que de le penser. Dreyfus, l'innocent capitaine, n'était avant son arrestation arbitraire, sa condamnation inique, sa déportation, qu'un officier sans histoires, comme Sansal était un écrivain sans histoires, si ce n'est la sienne et celles qu'il raconte dans ses romans.

Le président Abdelmadjid Tebboune a souhaité mettre ses pas dans ceux de ses prédécesseurs, pour le pire plutôt que le meilleur. Le président Tebboune s'est précipité sur Sansal, en novembre 2024, pour en faire son

Affaire, comptant en tirer profit d'une manière ou d'une autre, à l'intérieur en instillant la crainte, à l'extérieur en monnayant une grâce. Cela aura eu pour effet, notamment, de faire de Boualem Sansal un symbole, dans le sens exact où Jean Jaurès parlait de Dreyfus.

À l'époque, une partie de la gauche refusait de prendre le parti d'Alfred Dreyfus, un militaire qui n'était pas de leur bord. Pour des raisons malséantes, quelques universitaires, en France, et quelques politiques ont entrepris de dénigrer Boualem Sansal, de justifier *de facto* l'infamie gouvernementale algérienne par les positions, les opinions émises par l'écrivain, les médias qui relayaient ses paroles, tout cela résumé dans la formule kitsch « Sansal n'est pas un ange ». À ce genre de sophismes exécrables, Jean Jaurès répondait :

« Si Dreyfus a été illégalement condamné et si, en effet, comme je le démontrerai bientôt, il est innocent, il n'est plus ni un officier ni un bourgeois : il est dépouillé, par l'excès même du malheur, de tout caractère de classe ; il n'est plus que l'humanité elle-même, au plus haut degré de misère et de désespoir qui se puisse imaginer [...] Il est seulement un exemplaire de l'humaine souffrance en ce qu'elle a de plus poignant. Il est le témoin vivant du mensonge militaire, de la lâcheté politique, des crimes de l'autorité. (17) »

Il n'y a rien à ajouter.

1. Michel Pablo, *Impressions et problèmes de la révolution algérienne*, Parti communiste internationaliste, 1962.
2. *Idem*.
3. Claude Estier, Ben Bella explique sa politique », *France Observateur*, 27 juin 1963.
4. Mohamed Boudiaf, *Où va l'Algérie ? Notre révolution*, Librairie de l'Étoile, 1964.
5. Claude Estier, *Pour l'Algérie*, François Maspero, 1964.
6. « Algérie : M. Khider pour la résistance armée », *La Sentinelle*, 1^{er} juillet 1964.
7. *Combat*, 28 octobre 1964.
8. Comité pour la défense d'Ahmed Ben Bella et des autres victimes de la répression en Algérie, *Qu'est devenu Ben Bella ?*, François Maspero, 1967.
9. « Appel en faveur des trois Suisses détenus en Algérie depuis 8 mois », *La Tribune de Genève*, 12 mars 1968.
10. « Le martyre de trois Suisses en Algérie », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 26 mars 1969.
11. « Il y a un an que des Suisses sont emprisonnés en Algérie sans jugement », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 15 juillet 1968.
12. « Les Algériens nous ont torturés... Berne nous fait taire : nous protestons ! », *La Tribune de Genève*, 26 mars 1969.
13. Ferdinand Brunisholz, « La phase politique de l'Affaire commence », *La Liberté*, 25 mars 1969.
14. *Idem*.
15. « Algérie : le nouveau président Abdelmadjid Tebboune entre en fonctions », *Le Monde*, 19 décembre 2019.
16. Karim Aoudia, « Il œuvre à l'édification d'une Algérie forte et triomphante : le serment d'Abdelmadjid Tebboune », *El Moudjahid*, 16 août 2024.
17. Jean Jaurès, *Les Preuves*, 1898.